Collège National des Cardiologues des Hôpitaux

La **Newsletter mensuelle** du CNCH

Novembre 2026

Le Collège National des Cardiologues des Hôpitaux s'efforce tout au long de l'année de partager avec vous les nouveautés en cardiologie.

Message du Président



Chers amis,

Le mois de novembre est important pour le CNCH qui tiendra son congres du 18 au 20/11 au Novotel tour Eiffel. Vous êtes déjà plus de 1000 inscrits et nous nous réjouissons de partager avec vous ces grands moments de formation, de convivialité et d'amitié.

Dans cette newsletter, vous trouverez une projection plutôt surprenante de l'effectif des cardiologues jusqu'à 2070, un focus sur les états généraux de la prévention cardiovasculaire ou le CNCH était présent et un point d'actualité sur l'activité libérale hospitalière.

Enfin, vous trouverez le lien pour soumettre avant le 6/11 votre candidature pour être membre titulaire de la SFC.

Bonne lecture.

Amicalement,

Dr Jérôme TAIEB
Président du CNCH

DEMOGRAPHIE MEDICALE : LES PROJECTIONS DE LA DRESS

La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) a diffusé les projections d'effectifs de médecins de moins de 70 ans en activité à l'horizon 2070.

Le scénario tendanciel s'appuie sur l'hypothèse d'un nombre d'entrées en deuxième année de formation et d'un flux de médecins entrants diplômés à l'étranger inchangés tout au long de la période de projection (respectivement 12 200 et 2 500 entrées annuelles).

6 429 cardiologues sont en activité en 2012, 6 782 en 2025 (+5,5 % en 13 ans). Ils représentent environ 3,1 % de l'ensemble des médecins en activité.

Lire la suite

LES ETATS GENERAUX DE LA PREVENTION CARDIO VASCULAIRE

Ils se sont tenus le 13 octobre 2026 à la Maison de la Chimie. Ils ont abordé la stratégie nationale française de prévention et de prise en charge des maladies cardio-neurovasculaires pour 2026-2030.

Le CNCH, représenté par SIMON CATTAN, était présent à la table ronde sur le thème « *Quelles convergences entre les acteurs du soin (professionnels de santé, sociétés savantes, autorités publiques, associations de patients) pour une action plus globale et plus concertée sur la prévention ?* »

Le ministère a publié au décours une feuille de route qui s'appuie sur la **loi n° 2026-668 du 27 juillet 2026** et s'inscrit dans le plan européen « Safe Hearts » (décembre 2025).

Lire la suite

ACTIVITE LIBERALE HOSPITALIERE

Le législateur a accordé la possibilité d'exercer une activité libérale aux PH exerçant seulement à 80%, soit au minimum huit demi-journées par semaine (décret no 2022-133 du 5 février 2022)

Tout praticien exerçant entre 5 et 9 demi-journées par semaine (entre 50 et 90 %) est en revanche autorise à développer une activité privée lucrative en dehors de ses obligations de service (article L.6152-412 du CSP)

Mais l'ouverture de l'activité libérale intra hospitalière aux praticiens a temps partiel s'accompagne de l'interdiction pour ces praticiens d'exercer une activité libérale extrahospitalière (article L.6154-21 du CSP). De ce fait, il est totalement prohibé d'exercer une activité libérale au sein d'un établissement public de sante en cumul avec une activité libérale « en ville ». Le PH doit ainsi opérer un choix.

Pour en savoir plus : https://www.houdart.org/praticien-hospitalier-cumul-activites-liberales/

DEVENIR MEMBRE TITULAIRE SFC

Vous pouvez soumettre votre candidature (envoyer CV et liste de vos publications) avant le 6 novembre en contactant Madame Souali à asmaa.souali@sfcardio.fr

Conditions :

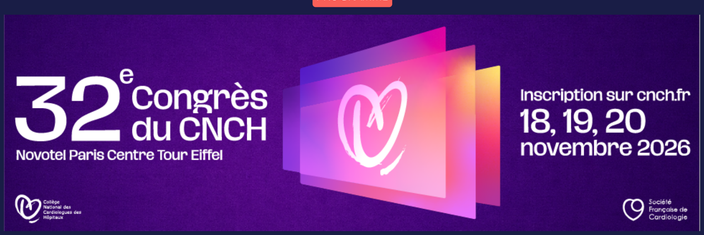
- Le candidat Membre Associé proposé doit être à jour de ses cotisations;
- Le candidat doit justifier du parrainage d'au moins 1 membre du Conseil d'administration.
- Le candidat doit avoir publié un article scientifique de qualité, ou pouvoir justifier d'une participation à une manifestation cardiologique en qualité d'orateur - Les justificatifs doivent être soumis avec le dossier de candidature adressé à la SFC.

Les candidatures :

- Seront étudiées par la Commission des Statuts et Règlement Intérieur, présidée par Hélène Eltchaninoff.
- Les candidatures retenues seront soumises à l'avis du Conseil d'administration pour être ensuite ratifiées par l'assemblée générale du mois de janvier.

LE RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER !

PROGRAMME



INSCRIPTION CONGRES

APPLI CONGRES 2026 : **Téléchargez-la dès maintenant !**

Disponible sur App Store

Disponible sur Google Play

Les Réunions Régionales du CNCH

📅 Samedi 22 Mai 2027 - **STRASBOURG > s'adresser à cnch@sfcardio.fr**

📅 Septembre 2027 - **Ile de France - PARIS > s'adresser à cnch@sfcardio.fr**

📅 Samedi 16 Octobre 2027 **- AVIGNON > s'adresser à cnch@sfcardio.fr**

Retrouvez **l'ensemble des évènements** disponibles sur notre site internet et inscrivez-vous !
Webinars, Podcasts ...

Evènements Replays Cardio H Podcasts

Collège National des Cardiologues des Hôpitaux

FAQ | UNSUBSCRIBE

Suivez-nous !

CONTACT
5, rue des Colonnes du Trône - 75012 Paris
Contact : Mme E. GAY
Port. 06 60 84 11 20
email : cnch@sfcardio.fr